

EXTRAIT DU REGISTRE

des délibérations du conseil municipal de Doussard

Nombre de Conseillers en exercice :

27

Présents et représentés :

27

L'An **DEUX MIL VINGT QUATRE**, le **VINGT QUATRE JANVIER** à dix-neuf heures, le conseil municipal dûment convoqué le dix-huit janvier, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Madame Marielle JUILIEN, Maire,

Étaient présents : Mme Marielle JUILIEN, Maire
MME Anne-Gabrielle MATHIEU, Laurence GODENIR, Christine CLAUDE et MM. Nicolas BALMONT, Richard FROSSARD, Jean-Baptiste DELEBECQUE et Bernard CHATELAIN-CADET, adjoints
MME Jacqueline CORRE, Sylvie CATTANEO, Isabelle DAGAND, Nadine JACQ, Delphine FALQUET, Margaret GOURDIN, Antonia CHARLES et MM., David HERRERO, Stéphane GAILLARD, Aurélien CASTILLE, Mathieu ROCHETTE, Pierre DEMAISON et Philippe CHAPPET.

Étaient excusés : Mme Denise AVRILLIER a donné procuration à Mme Christine CLAUDE
Mme Fanny ZINGER a donné procuration à Mme Marielle JUILIEN
Mme Cécile CHAMPION a donné procuration à Mme Laurence GODENIR
M. Davy COATEVAL a donné procuration à M. Bernard CHAYELAIN-CADET
M. Yoann COURSEL a donné procuration à Mme Anne-Gabrielle MATHIEU
M. Hugo CHAVANNE a donné procuration à M. Nicolas BALMONT.

Secrétaire de Séance Mme Christine CLAUDE

LE CONSEIL MUNICIPAL

N° 2024-012

Commission Sécurité
Prévention Risques
Majeurs – Modification
des membres.

VU le code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2023-098 du 29 novembre 2023 portant création de la commission Sécurité, Prévention, Risques Majeurs composée de 7 membres du conseil municipal,

Vu la délibération n°2023-115 du 06 décembre 2023 portant modification de la composition de la commission Sécurité, Prévention, Risques Majeurs,

CONSIDERANT que M. Davy COATEVAL a émis le souhait de ne plus participer aux travaux de la commission et que M. Aurélien CASTILLE souhaite quant à lui y être associé,

APRES EN AVOIR DELIBERE

A l'unanimité – 27 voix pour

MODIFIE la désignation des membres de la commission Sécurité, prévention et risques majeurs, composé de 7 membres comme suit :

1. Jean-Baptiste DELEBECQUE
2. Laurence GODENIR
3. Cécile CHAMPION
5. Sylvie CATTANEO
6. Stéphane GAILLARD
7. Aurélien CASTILLE
8. Antonia CHARLES

En séance les Jour, Mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Secrétaire,
Christine CLAUDE

Le Maire,
Marielle JUILIEN

Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat le :
Publié le

